

Association des professeures et des professeurs d'histoire des collèges du Québec

« Printemps québécois » et mouvement étudiant : une perspective historique...

>>>

Journée d'étude
sur le « Printemps
québécois »

Hommage à
Jean-Marie
Fecteau

Un voyage
dans la capitale
américaine

Des nouvelles de
nos membres

- 1** Mot du président
- JOURNÉE D'ÉTUDE
«Printemps québécois» et mouvement étudiant :
une perspective historique
- 3** Les sciences humaines comme force révolutionnaire ?
- 7** L'anarchisme au Québec :
Son histoire et sa présence dans le «Printemps» québécois
- 11** Journée d'étude en images
- 12** Le droit de grève a 800 ans
- 17** Hommage au professeur Jean-Marie Fecteau (1949-2012)
- 19** Obama et... Nous !
- 20** Nouvelles de nos membres...

Sommaire

Volume 19, numéro 1 – Hiver 2013

Comité de rédaction

Rémi Bourdeau
(Cégep Garneau)
J.-Louis Vallée
(Centre d'études collégiales de Montmagny)

Collaborateurs spéciaux

Francis Dupuis-Déri, Vincent Duhaime, Julie Guyot,
Luc Laliberté, Hélène St-Denis, Jean-Philippe Warren

Conception et infographie : Ocelot communication

Impression : CopieXPress

Pour faire paraître un article ou une publicité dans le bulletin ou pour contribuer à la banque de photos :

Rémi Bourdeau
tél. : (418) 688-8310 poste 3656
courriel : rbourdeau@cegepgarneau.ca

Prochaine publication : Printemps 2013

Date de tombée : 8 avril 2013

Thème : Le patrimoine historique au Québec : menaces et enjeux !

Tous les articles portant sur des problématiques historiques, sur l'enseignement au collégial ou sur des interventions professionnelles dans la communauté peuvent également être publiés.

Spécifications des textes et visuels à fournir

Un fichier texte produit sur MAC ou PC, sauvegardé en format Word ou RTF, saisi en Times ou Arial 12 points avec le moins de travail de mise en page possible.

Une version imprimée ou un PDF correspondant à la version finale du fichier, doit obligatoirement accompagner tout texte fourni sur disquette ou par courriel.

Les auteurs sont responsables de leurs textes. Si vous avez des visuels à proposer, faites-nous les parvenir (meilleure qualité et grosseur possible) ou faire des suggestions pertinentes. Résolution idéale : 300 dpi, résolution minimale : 150 dpi. Captures d'écran : 72 dpi.

EN COUVERTURE : Manifestation nationale du 22 juillet 2012 à Montréal dans le cadre de la grève contre la hausse des frais de scolarité au Québec, 2012

(SOURCE : Wikimedia Commons)

L'Association des professeures et professeurs d'histoire des collèges (APHCQ) est une association sans but lucratif incorporée en vertu de la loi sur les compagnies. L'APHCQ regroupe depuis 1994 les professeures et les professeurs d'histoire des collèges et des cégeps du Québec, qu'ils soient publics ou privés. On peut devenir membre associé de l'APHCQ même si on n'enseigne pas dans un collège.

Pour rejoindre l'association

Vincent Duhaime
courriel : duhaimevincent@hotmail.com

http://cgi.cvm.qc.ca/aphcq*

Pour devenir membre, il suffit d'envoyer ses coordonnées (nom, adresse, institution s'il y a lieu, téléphone, télécopieur, courriel) et un chèque de 50 \$ à l'ordre de l'APHCQ à : Sébastien Piché, Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

180, rue Dorval, L'Assomption (Québec) J5W 6C1 (courriel : sebastien.piche@collanaud.qc.ca)

EXÉCUTIF 2012-2013 DE L'APHCQ

Vincent Duhaime ▶ Président ▶ duhaimevincent@clg.qc.ca (Collège Lionel-Groulx)

Sébastien Piché ▶ Trésorier ▶ sebastien.piche@collanaud.qc.ca (Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption)

Chantal Paquette ▶ Secrétaire ▶ Chantal.Paquette@clairendeau.qc.ca (Cégep André-Laurendeau)

Rémi Bourdeau ▶ Responsable du bulletin ▶ rbourdeau@cegepgarneau.ca (Cégep Garneau)

David Lessard ▶ Conseiller ▶ dlessard@cegep-ste-foy.qc.ca (Cégep de Sainte-Foy)

Patrice Régimbald ▶ Conseiller ▶ pregimba@cvm.qc.ca (Cégep du Vieux-Montréal)

* Nous éprouvons présentement des difficultés avec l'adresse officielle www.aphcq.qc.ca. Nous espérons un retour à la normale sous peu.

MOT DU PRÉSIDENT



Par **Vincent Duhaime**, Collège Lionel-Groulx

Chers collègues,

Il me fait plaisir de vous présenter ce premier numéro de l'année 2012-2013 préparé par Rémi Bourdeau et Jean-Louis Vallée que je félicite et remercie pour leur travail. Le thème de ce numéro reprend celui de la journée d'études «Printemps québécois et mouvement étudiant: une perspective historique» tenue le 13 octobre dernier au musée Pointe-à-Callière. Vous y trouverez les articles des conférenciers Francis Dupuis-Déri et Jean-Philippe Warren. Une collègue du Cégep Montmorency à Laval, Hélène St-Denis, a apporté sa contribution au débat. Vous pourrez également lire un article sur la visite à Washington d'étudiants du Cégep Garneau qui ont assisté à l'assermentation du président Obama en janvier dernier.

Les effets du conflit étudiant du printemps dernier continuent de se faire sentir dans de nombreux collèges, en particulier dans la région de Montréal, et affectent bien sûr notre association. Je tiens toutefois à souligner le succès de la journée d'étude de l'automne au musée Pointe-à-Callière, qui a réuni une cinquantaine de membres et sympathisants. Cette journée nous a permis de recueillir les fonds nécessaires au bon fonctionnement de l'APHCQ pour cette année. Toutefois, en raison de l'annulation du congrès de l'an dernier, l'association ne compte actuellement que 52 membres actifs. C'est la raison pour laquelle l'exécutif tient à lancer un autre appel à la solidarité et souhaite que vous soyez nombreux et nombreuses à participer au prochain congrès. Notre rendez-vous annuel aura lieu du 5 au 7 juin au Cégep de Sainte-Foy sous le thème «Histoire de plaisirs» (précisions en page 2). La participation à cette activité est un enjeu crucial pour le bon fonctionnement de notre association. Le comité organisateur travaille d'arrache-pied pour préparer l'événement, il a hâte de vous accueillir et espère vous voir en grand nombre. Merci à Rosemarie Allard, Céline Anctil, Marco Gilbert, David Lessard, Lucie Piché, Louise Roy et Lynda Simard.

Malgré le contexte actuel plutôt difficile qui affecte plusieurs de ses membres, l'exécutif a réussi à faire avancer certains dossiers au cours des derniers mois, notamment le projet visant à créer un nouveau cours multidisciplinaire sur le Québec contemporain pour tous les étudiants du collégial. En décembre dernier, votre président a participé à une rencontre avec le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre

Duchesne, en compagnie des représentants de la Coalition pour l'histoire, dont l'APHCQ fait partie. L'objectif de cette rencontre était de soumettre au ministre les principales recommandations de la Coalition, notamment celle qui porte sur la création d'un nouveau cours sur le Québec au collégial. Le ministre a accueilli favorablement nos propositions et a créé un comité chargé de réfléchir sur la meilleure manière de les mettre en œuvre. Tout récemment, l'exécutif a également émis un communiqué afin de mieux faire connaître notre projet en vue du Sommet sur l'enseignement supérieur. Enfin, les membres



Les effets du conflit étudiant du printemps dernier continuent de se faire sentir dans de nombreux collèges, en particulier dans la région de Montréal, et affectent bien sûr notre association.

de votre exécutif travaillent actuellement à la création d'un nouveau concours en histoire, à la mise à jour des statuts et règlements de l'association et à la recherche de nouveaux commanditaires.

Je vous invite à acheminer vos commentaires, questions ou suggestions aux membres de l'exécutif. Vous trouverez nos coordonnées sur le site web de l'APHCQ*.



<http://cgi.cvm.qc.ca/aphcq>

Au plaisir de vous rencontrer
en juin prochain
au Cégep de Sainte-Foy!

Tous les détails
sur le Congrès 2013 en page 2!

* Nous éprouvons présentement des difficultés avec l'adresse officielle www.aphcq.qc.ca. Nous espérons un retour à la normale sous peu.



Bonjour à tous et à toutes,
membres et sympathisants de l'APHCQ!

17^e CONGRÈS DE L'APHCQ



Histoire de plaisirs

5 au 7 juin 2013

CONFÉRENCES,
ATELIERS ET
DÉBATS

- « Conférence-surprise » en ouverture
- **Lucrece à travers l'histoire**
Gérald Allard
- **La littérature courtoise et son contre-modèle, la littérature renardienne**
Jenny Brun
- **De l'art de la Renaissance à l'art baroque, ou du plaisir de l'esprit au plaisir des sens**
Pierre Filteau
- **Une société de loisirs de la fin du Moyen Âge à la fin de la Révolution industrielle**
Laurent Turcot
- **L'échafaud comme lieu de rencontre et sociabilité au XVIII^e siècle**
Pascal Bastien
- **Impact de la révolution sexuelle sur les nouvelles religions**
Alain Bouchard
- **La censure du cinéma, 1913-1967**
Yves Lever
- **Musique et plaisirs, de l'Antiquité à nos jours**
Jean-Benoit Tremblay
- **Table ronde: Plaisir des sources/Source de plaisirs**
Fanny-Mérodie Bordage, Isabelle Carrier et Géraud Turcotte



Association des professeurs et des professeurs d'histoire
des collèges du Québec

INSCRIPTION EN LIGNE
DU 1^{ER} AU 20 AVRIL 2013
www.aphcq.qc.ca

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter, au nom de l'exécutif, une bonne année 2013! Je vous écris pour vous annoncer une bonne nouvelle: l'APHCQ tiendra bel et bien son congrès cette année, après avoir dû annuler son rendez-vous annuel en juin dernier. L'exécutif et le comité organisateur ont pris cette décision après avoir tenu un sondage dont les résultats se sont révélés encourageants.

Le congrès « Histoire de plaisirs » se tiendra donc les 6 et 7 juin prochains au Cégep de Sainte-Foy. Il sera précédé d'un pré-congrès le 5 juin. Vous serez en effet conviés à un 5 à 7 au Morrin College, dont il sera également possible de visiter la somptueuse bibliothèque. Le banquet aura lieu au Cégep de Sainte-Foy.

La période d'inscription pour le congrès sera lancée en avril. En attendant, vous pouvez consulter l'affiche ci-contre, mais la programmation définitive reste à confirmer au cours de l'hiver.

Bien sûr, nous souhaitons vous voir en grand nombre à ce congrès!

À bientôt,

Vincent Duhaime,
président de l'APHCQ

LES SCIENCES HUMAINES COMME FORCE RÉVOLUTIONNAIRE ?

Jean-Philippe Warren, titulaire de la Chaire Concordia d'études sur le Québec

Des observateurs de la scène québécoise ont vu dans les événements du Printemps érable la montée d'une contestation globale du système politique et économique dominant. Les facteurs sociaux derrière l'irruption de cette protestation historique n'ont cependant guère été identifiés au-delà de quelques données volontaristes (les jeunes étaient « tannés », les Québécois voulaient du « changement », etc.). Sans nier les dimensions idéologiques, politiques et événementielles de la grève étudiante, il paraît donc opportun de souligner comment les conditions sociologiques ont pu, elles aussi, jouer un rôle dans l'embrasement populaire. La révolte de la rue, on le sait, n'est jamais affranchie du contexte sociologique dans laquelle elle émerge.



Dans ce court texte, nous tenterons de montrer que les sciences sociales et humaines n'ont pas encore tout à fait perdu leur capacité d'éveil critique et qu'elles servent toujours, au-delà de leurs savoirs disciplinaires propres, un devoir de conscientisation citoyenne. Parmi les foyers les plus importants de la révolte étudiante, on distingue en effet au premier chef les secteurs des sciences sociales et humaines, tant au cégep qu'à l'université. Bien que ceux-ci ne soient pas, à l'évidence, les uniques incubateurs de la révolte étudiante, on ne peut nier qu'ils ont favorisé un travail intellectuel qui s'est soldé par un engagement plus visible et marqué des étudiants de sciences humaines et sciences sociales lors des événements de 2012.

Derrière ce constat général, il importe cependant de tracer des distinctions entre sciences humaines et sciences sociales, car celles-ci ont suivi depuis 50 ans une évolution différente. Pour mieux saisir les convergences et divergences historiques entre ces champs disciplinaires, il n'est pas inutile de citer quelques statistiques de la participation à la dernière grève

étudiante, telle que la situation se présentait au 12 mai 2012. L'histoire de l'engagement est aussi, comme on le sait, l'histoire des fluctuations des facteurs liés à la participation citoyenne, et le milieu de l'enseignement ne fait pas exception à cette règle.

DES SCIENCES SOCIALES PLUS TIMIDES, DES SCIENCES HUMAINES PLUS CHAUDES

Si les sciences sociales et humaines ont été des foyers de contestation si forts en 2012, c'est que le simple fait d'étudier dans ces branches du savoir modifie le regard que l'étudiant porte sur la société. Celui-ci apprend à lier les décisions individuelles aux structures sociales, à déconstruire les vérités héritées et à critiquer les institutions en place. Les professeurs lui demandent de voir au-delà des apparences les processus d'exploitation et d'aliénation qui orientent les trajectoires des personnes. L'effort critique doit aussi concerner les savoirs eux-mêmes, et c'est pourquoi les questions théoriques, épistémologiques, voire ontologiques, prennent une telle importance dans le curriculum.

Les classes de sciences humaines sont toutefois aujourd'hui plus susceptibles que celles de sciences sociales d'accueillir ce genre de questionnements réflexifs. Il y a quarante ans, l'enseignement de l'histoire (d'inspiration groulxienne), de l'art (fidèle aux beaux-arts), de la



littérature (basé sur la lecture des classiques français) ou de la philosophie (pas mal métissé encore de thomisme) était plus traditionnel que celui de la science politique (flirtant avec le paradigme de la

École populaire au Collège Montmorency à Laval

SOURCE : Viviane Gauthier

décolonisation), de la sociologie (plus ou moins marxiste) ou de la psychologie (gagnée à l'approche freudienne). Désormais, les rôles se sont quelque peu inversés. Plus que



Conférence de M. Warren intitulée *Mai 68 et « Printemps québécois » : une possible comparaison ?* [Journée d'étude de l'APHCQ du 12 octobre 2012]

SOURCE : Rémi Bourdeau

jamais, les littéraires s'intéressent aux mouvements d'avant-garde, les historiens débattent de la frontière entre science et fiction et les philosophes s'abreuvent aux écrits de Derrida et Foucault, pendant que les praticiens des sciences sociales se professionnalisent.

Les milieux d'où proviennent les leaders des mouvements étudiants reflètent cet éloignement entre les sciences humaines et sciences sociales. Alors que, lors de la grève étudiante d'octobre 1968, les porte-parole les plus radicaux (Roméo Bouchard, Jean Doré, Claude Charron, Gilles Duceppe, Louise Harel, Stanley Gray) provenaient tous des départements de sociologie ou de science politique, ceux du Printemps érable étaient inscrits dans des départements de sciences humaines. Le co-porte-parole de la CLASSE, Gabriel Nadeau-Dubois, suivait ainsi à l'UQAM un programme de baccalauréat en histoire, culture et société, sorte de concentration de la philosophie, de l'histoire et de la littérature à travers laquelle l'étudiant est

appelé à «approfondir la réflexion philosophique sur ces savoirs, en particulier sur le plan éthique et sur le plan épistémologique». Moins à gauche de l'échiquier, Martine Desjardins (Éducation, UQAM), Léo Bureau-Blouin (Droit, Université de Montréal), suivaient eux aussi des cours en sciences humaines, quoique dans des branches plus professionnelles. Enfin, notons que si plusieurs étudiants en sociologie se sont fait connaître pour leurs actions d'éclat ou leurs discours véhéments pendant le Printemps érable, c'est sans doute que leur discipline est la moins standardisée et formalisée de l'ensemble des sciences sociales.

Pendant ce temps, les étudiants des sciences pures et appliquées sont toujours aussi peu intéressés par les discussions théoriques. Aujourd'hui comme hier, il semble futile de disserter de la nature de l'acier lorsque l'on construit un pont ou de la légitimité des formes de gouvernance lorsque l'on concocte

de citoyens dans ses cours, mais seulement de retenir par cœur des équations, d'appliquer des méthodes éprouvées, de procéder à de savants calculs.

Il n'est donc guère surprenant que les jeunes inscrits en sciences sociales, en sciences humaines et en sciences pures et appliquées aient réagi différemment à l'invitation à participer à la grève étudiante. Alors qu'ils représentent environ 40% des inscriptions universitaires, seulement 8,10% des étudiants en grève provenaient des départements de sciences pures et appliquées. Les étudiants de sciences sociales, quant à eux, n'ont été ni plus ni moins susceptibles de voter la grève proportionnellement à leur effectif total, soit 41,4%. Enfin, la moitié (50,5%) de ceux qui ont décidé de débrayer en 2012 étaient inscrits dans des départements de sciences humaines, une fraction largement supérieure à leur poids total dans les institutions d'enseignement supérieur (20%) [voir *Tableau 1*].

> TABLEAU 1
Branches disciplinaires en grève (12 mai 2012)

	Étudiants en grève	Inscriptions universitaires (approx.)
Sciences pures et appliquées	8,10 %	40 %
Sciences sociales	41,40 %	40 %
Humanités	50,50 %	20 %

la formule chimique d'un produit industriel. Les études d'un ingénieur ou d'un chimiste ne le conduisent donc pas spontanément à élargir son regard afin d'embraser ce qui se passe dans la société plus large. Ce n'est pas seulement que son diplôme est susceptible de lui rapporter un emploi lucratif, ce qui le place au moins en puissance dans la catégorie des classes supérieures, c'est aussi que son rapport au savoir est différent. Il ne lui est pas demandé d'exercer ses qualités

Ce que l'on peut conclure sur la base de ces chiffres, c'est que la ferveur contestataire baisse en fonction du degré de professionnalisation et de normalisation (entendu ici au sens kuhnien de «science normale», c'est-à-dire de fixité normative et productive des paramètres du savoir) d'une discipline. Plus la branche dans laquelle étudie un individu peut être dite critique et réflexive, plus les chances augmentent que le rapport de ce dernier à la société le soit aussi. Comme nous

vivons dans une société où les idéologies dominantes sont de droite, il est fort probable que l'étudiant appelé à déconstruire les valeurs et les normes dominantes soit conduit à replacer la question de l'éducation dans un cadre plus large que celui de la simple acquisition d'un bien (perçu comme plus ou moins profitable d'un point de vue d'un investissement individuel selon la qualité et la marque de prestige du diplôme décerné par les établissements québécois) et utilise les techniques et connaissances propres à son domaine d'étude pour relativiser ou dénoncer les idées reçues.

LES ÉTUDIANTS DES CÉGEPS

Cette hypothèse est confirmée par les chiffres de la grève par niveau d'enseignement. En effet, les étudiants des cégeps ont été beaucoup plus fortement mobilisés pendant le Printemps érable que les étudiants universitaires. Près de la moitié des étudiants des cégeps (49,5%) avaient voté la grève au 12 mai 2012, alors que seulement un peu plus du tiers (36,5%) des étudiants universitaires (sans compter Têluq dans le total, pour des raisons évidentes) avaient emboîté le pas [voir *Tableau 2*].

► **TABLEAU 2**
Étudiants en grève dans les établissements de langue française (12 mai 2012)

	Étudiants en grève
Université	36,50 %
Cégep	49,90 %

Outre le fait que les cégépiens se sentent davantage concernés que les universitaires par une hausse des frais de scolarité qui les frappera pour toutes les années de leur scolarité supérieure et que leur âge même les portent à protester plus naturellement contre l'ordre établi,

deux facteurs entrent en jeu pour comprendre la plus grande propension des étudiants des collèges à rejoindre le mouvement de grève.

D'abord, il faut noter que, contrairement à ce que l'on observe à l'échelon universitaire, il n'existe pas plusieurs syndicats au cégep, mais une seule association étudiante. Cela change la donne. Nous n'avons pas les chiffres des votes en faveur de la grève divisée entre le secteur général et le secteur technique, mais nous savons qu'aucun cégep technique (I.T.H.Q., O'Sullivan, etc.) n'a répondu à l'appel au débrayage. Nous pouvons donc supposer, sans réelle chance de se tromper, que l'opposition qui existe dans les universités québécoises entre, d'une part, les domaines plus professionnalisés et normalisés et, d'autre part, ceux qui le sont moins a été reproduite à l'échelle collégiale. Ce sont les étudiants du secteur général qui penchaient plus massivement vers la grève. Comme ceux-ci représentent à peu près les deux-tiers de la population collégiale totale, ils ont pu imposer à la minorité du secteur technique leurs opinions contestataires et ainsi gonfler les chiffres de participation à la grève.

Ensuite, la perspective adoptée au collégial est en rupture avec celle du secondaire: il ne s'agit plus d'intégrer un savoir mais de voir les choses autrement, d'éprouver pour ainsi dire les idoles. Le simple fait de suivre des cours de philosophie, d'histoire, d'anthropologie ou de psychologie provoque souvent pour cette raison d'importantes remises en question chez les jeunes puisqu'il s'agit le plus souvent pour les enseignants de présenter des avenues nouvelles de pensée et d'élargir les horizons intellectuels. Dans une lettre envoyée au *Devoir*, Louis Cornéliier rappelait, après bien d'autres, que le virage entrepreneurial que le gouvernement voulait imposer dans les établissements collégiaux, trahissait la vocation humaniste de la littérature et de la philosophie. Selon lui, ces savoirs devaient absolument



Piquetage au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

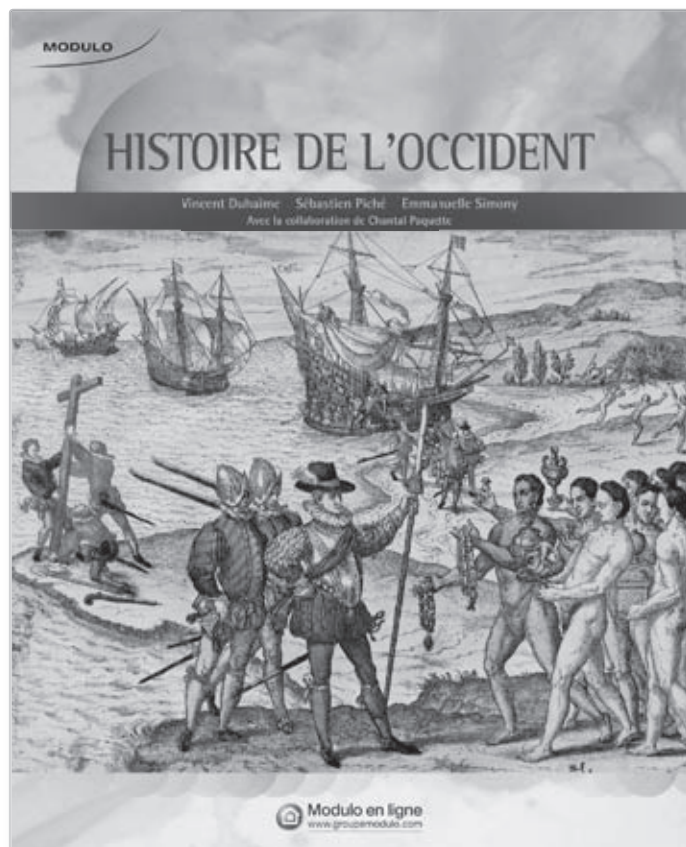
SOURCE : Wikimedia Commons

conserver leur capacité de cultiver le sens critique des élèves. Se contenter de fournir aux étudiants un métier ou des compétences allait à contre-sens de l'expérience pédagogique première d'un cours sur Proust ou Platon¹.

CONCLUSION

Les jeunes ayant débrayé en 2012 ne l'ont pas fait parce qu'ils étudiaient en sciences humaines et sociales. Les motifs de leur engagement dépassent et débordent leur simple condition sociologique. Cependant, le fait qu'ils aient été recrutés très massivement dans ces disciplines montre que ces dernières n'ont pas perdu tout à fait encore leur puissance révolutionnaire. On a beaucoup écrit sur la perte du sens critique dans les institutions d'enseignement et sur le fait que la formation sert désormais uniquement à acquérir des techniques d'intervention sociale pour mieux intégrer le marché du travail. En particulier, on a déploré la transformation des sciences sociales et humaines en filières technocratiques et capitalistes. Les chiffres de participation au Printemps érable nous rappellent que la tendance vers le tout au marché a beau être réelle, elle n'a pas encore épuisé les ressources de contestation contenues dans le simple fait de s'inscrire à un cours d'histoire ou d'anthropologie. |

1. CORNELIER, Louis.
« Lettre sur la philosophie au collégial », *Le Devoir*, 2 juin 2012.



UNE STRUCTURE RÉFLÉCHIE SOUTENUE PAR UN VISUEL DE QUALITÉ

- Douze chapitres dans un style clair, adaptés pour l'enseignement du cours
- Des lignes du temps, une riche iconographie, des cartes historiques pertinentes

UN RÉSUMÉ DES ÉLÉMENTS ESSENTIELS : LE FIL DE L'HISTOIRE

- Un excellent moyen de suivre, chapitre après chapitre, le fil conducteur du manuel

UNE DOCUMENTATION PRÊTE À L'EMPLOI

- Des extraits de sources primaires dans le manuel
- Des documents d'époque en version longue pour pratiquer la méthode historique avec vos étudiants
- Des exercices pratiques pour découvrir les multiples facettes du travail de l'historien

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE REPRÉSENTANT :

groupemodulo.com/representants

L'ANARCHISME AU QUÉBEC : Son histoire et sa présence dans le « Printemps » québécois

par **Francis Dupuis-Déri**,
professeur de science
politique à l'UQAM et
auteur de plusieurs
ouvrages¹

Conférence présentée à Montréal, le 13 octobre 2012, lors de la journée d'étude organisée par l'APHQC

Lors de la grève étudiante de l'hiver et du printemps 2012, il a été beaucoup question de l'anarchie et des anarchistes, à tout le moins dans les médias. « Peut-être ne le savez-vous pas, mais les anarchistes sont très actifs au Québec », déclarait ainsi un chroniqueur du *Journal de Montréal*, en mai 2012². Deux anciens premiers ministres du Québec ont alors jugé bon de se distancier de l'anarchisme, soit Bernard Landry et Lucien Bouchard. C'est que les commentaires au sujet des anarchistes adoptaient un ton plutôt critique, puisqu'il s'agissait de dénoncer leur influence prépondérante au sein des associations étudiantes, ou plus globalement sur l'ensemble de la société québécoise.

Les anarchistes étant partout, il y en avait aussi au sein du corps enseignant, y compris au collégial. Ainsi, le costume de la mascotte AnarchoPanda, qui égayait les manifestations à Montréal, dissimulait un professeur du Cégep du Vieux-Montréal. C'est encore



AnarchoPanda lors de la manifestation du 22 mai 2012 à Montréal.

SOURCE : Justin Ling (Wikimedia Commons)

un enseignant au collégial, du Cégep de Sainte-Foy, qui a été interpellé à la suite d'une bousculade à l'Hôtel de ville de Québec. Il s'est présenté comme un « anarchiste convaincu » au journal *Le Soleil*. Selon lui, « [l]es principes qui sont à la base de l'anarchisme sont avant tout des principes de respect les uns des autres. [...] Moi, je suis un non-violent, la plupart de

mes amis anarchistes sont des non-violents aussi, mais je ne vous cacherais pas que, comme dans tous les milieux, il y a des gens qui prônent la violence chez les anarchistes, comme il y en a chez les capitalistes³. En effet, c'est surtout sous l'image du « casseur » que les anarchistes ont été représentés dans les médias. Mais d'où viennent ces anarchistes ? Il est possible de répondre à cette question par une réponse longue ou une réponse courte. Commençons par une réponse longue, qui retrace l'histoire de l'anarchisme au Québec.

L'ANARCHISME DANS L'HISTOIRE DU QUÉBEC

Peu d'études existent sur l'histoire de l'anarchisme au Québec. La plus complète, à notre connaissance, est celle de Mathieu Houle-Courcelles, intitulée *Sur les traces de l'anarchisme au Québec (1860-1960)* (Lux, 2008). Rappelons aussi, pour ce qui touche l'histoire plus rapprochée, le travail de Marc-André Cyr intitulé *La presse anarchiste au Québec (1976-2001)*. Dans un article intitulé « Pistes pour une histoire de l'anarchisme au Québec », paru dans le *Bulletin d'histoire politique* (2008), je mentionnais les difficultés qui touchent la reconstitution de l'histoire de l'anarchisme, soit l'absence des sources, la définition du sujet (qui est anarchiste ?) et le rapport ambigu entre l'anarchisme et une histoire « nationale », puisque l'anarchisme est par principe antinationaliste. Néanmoins, Mathieu Houle-Courcelles identifie trois « formes » de l'anarchisme dans l'histoire du Québec, soit (1) un courant anarchiste en bonne et due forme [...] se revendiquant de l'anarchisme » et « [é]troitement lié aux différentes vagues d'immigration », (2) « des pratiques foncièrement antiautoritaires qui marquent une rupture avec les formes de pouvoir "légitimes" de la société », et (3) « la forme d'un "spectre" agité par les milieux conservateurs et réactionnaires, mais aussi par les directions des syndicats de métier, pour éloigner la classe ouvrière des perspectives de changement social » radical⁴. Ces trois formes distinctes ne sont pas mutuellement exclusives.



1. Parmi les ouvrages publiés, on retrouve *Les Black Blocs* (2007) et *L'altermondialisme* (2009). Des éléments de ce texte sont repris d'un article paru dans le *Bulletin d'histoire politique*, et d'autres se retrouveront dans un article à paraître dans la revue *Possibles*.

2. HÉBERT, Michel, « Troubler la paix sociale », *Le Journal de Montréal*, 12 mai 2012.

3. ALLARD, Marc, « David Gagnon, un anarchiste convaincu », *Le Soleil*, 20 juin 2012.

4. HOULE-COURCELLES, Mathieu, *Sur les traces de l'anarchisme au Québec (1860-1960)*, Montréal, Lux, 2008, p. 14-15.

Il est aussi possible de distinguer cinq moments forts de l'anarchisme au Québec, quelle qu'en soit la forme : l'anarchisme des peuples Amérindiens, l'anarchisme contre l'industrialisation à la fin du XIX^e siècle, l'anarchisme de l'immigration juive du début du XX^e siècle, l'anarchisme contre-culturel du *Refus global* à 1968 et l'anarchisme de l'altermondialisme.

1 Les peuples amérindiens incarnaient certains éléments anarchistes, comme l'ont indiqué d'une part des anarchistes s'intéressant à l'histoire et à l'anthropologie (Pierre Kropotkine dans *L'Entraide*, David Graeber dans *Pour une anthropologie anarchiste*), et d'autre part des historiens et des anthropologues (Pierre Clastre). Pour le Québec, rappelons les travaux de Jean-Marie Therrien, dans *Parole et pouvoir: Figure du chef amérindien en Nouvelle-France* (1986), et de Georges Sioui qui rappelle l'importance de source du passé, dont *Dialogues avec un sauvage*, de Lahontan, pour comprendre l'organisation politique et les processus de prise de décision collectifs chez les autochtones. Leurs communautés fonctionnaient en effet de façon plutôt égalitaires, c'est-à-dire que les chefs n'avaient pas de pouvoir coercitif et ne pouvaient imposer leur volonté par la force, et que les décisions se prenaient lors d'assemblées délibérantes (la palabre), sans oublier une égalité économique étrangère à la culture européenne des colons. Le politologue et militant mohawk Taiaiake Alfred, qui enseigne à l'Université de Victoria, parle aujourd'hui d'*anarcho-indigenism* pour désigner une posture autochtone qui à la fois propose le rejet de l'État postcolonial et valorise des pratiques autonomes d'actions directes.

2 Il faudra attendre les années 1870 pour voir survenir un deuxième «moment» anarchiste, si l'on fait exception des dizaines d'assemblées populaires lors du mouvement des Patriotes, qui se voulaient surtout «républicaines», des charivaris contestant certaines figures d'autorité (comme l'a rappelé pendant la grève étudiante Gilles Laporte, professeur d'histoire au Cégep du Vieux-Montréal⁵) et de quelques libres penseurs humanistes et anticléricaux. Après l'écrasement de la Commune de Paris en 1871, 1000 à 3000 communards choisissent de s'exiler au Québec. Ils y organisent des manifestations réprimées par la police. En 1882, les Chevaliers du Travail (*Knights of Labor*), organisation qui apparaît aux États-Unis en 1869 et qui lutte pour la journée de 8 heures, pour un salaire égal entre les sexes, et contre le travail des enfants, compte également quelques anarchistes.

3 C'est avec l'arrivée d'une vague d'immigration juive en provenance d'Europe de l'Est, que s'inscrit



SOURCE : Wikimedia commons (Noir ennemi c'est notre maître)

Illustration du livre *Le Principe Anarchiste* de Pierre Kropotkine (1913)

plus profondément l'anarchisme à Montréal, vers 1905⁶. Les anarchistes juifs sont parfois en conflit avec les autorités religieuses de leur communauté, et cherchent à s'organiser de manière autonome. Paraissent alors des publications souvent en yiddish, alors que des librairies et des bibliothèques anarchistes ouvrent leurs portes. On y croiera quelques célébrités, comme Emma Goldman. Apparaît aussi du côté francophone un Groupe anarchiste de Montréal, qui écrit une lettre à *La Presse* en 1905 : « Nous voulons l'abolition de toutes les classes, ainsi que de l'exploitation et de la domination de l'homme sur l'homme⁷. » Les anarchistes organisent les premières manifestations du 1^{er} mai à Montréal, qui partent du Champ de mars, avant d'être attaqués par des étudiants de l'Université Laval, qui a un campus à Montréal, ou d'être chargés par la police. Mgr Bruchési dénonçait les «idées révolutionnaires et anarchiques» qui s'expriment en pareille occasion⁸. Des anarchistes participent aussi à la mise sur pied d'une section de *l'Industrial Workers of the World* (IWW), et à la mobilisation lors de grandes grèves, en particulier des femmes dans les manufactures de textile.

4 L'anarchisme contre-culturel s'affirme avec les automatistes. Claude Gauvreau s'identifiera explicitement à l'anarchisme⁹. Mais d'autres «formes» d'anarchisme subsistent, avec la présence d'anarchistes ayant fui l'Espagne après la victoire de Franco. Quelques années plus tard, la répression du Front de libération du Québec (FLQ) est marquée par une rhétorique qui le présente comme «anarchiste» ou «anarchique». C'est la forme du «spectre» ou de la menace. D'ailleurs, quelques passages du célèbre *Manifeste* du FLQ expriment des principes anarchistes : «Travailleurs du Québec, commencez dès aujourd'hui à reprendre ce

5. LAPORTE, Gilles, « Le charivari comme arme politique », *Le Devoir*, 30 mars 2012 [http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/346232/libre-opinion-le-charivari-comme-arme-politique]; voir aussi CYR, Marc-André, « Charivari étudiant : Bring the noise ! », un blogue sur le site Web journal *Voir*, 28 mars 2012 [http://voir.ca/marc-andre-cyr/2012/03/28/charivari-etudiant-bring-the-noise/].

6. IZRINE, Jean-Marc, *Les libertaires du yiddishland*, Paris, Le coquelicot-Alternative libertaire, 1998, p. 21-22 ; Israël Medresh, *Le Montréal juif d'autrefois*, Sillery, Septentrion, 1997, p. 83.

7. HOULE-COURCELLE, Mathieu, *Sur les traces de l'anarchisme au Québec (1860-1960)*, Montréal, Lux, 2008, p. 71.

8. HOULE-COURCELLE, Mathieu, *Sur les traces de l'anarchisme au Québec (1860-1960)*, Montréal, Lux, 2008, p. 78.

9. CYR, Marc-André, « Calude Gauvreau, écrivain de l'anarchie », *Ruptures*, n° 7, 2007 [http://www.causecommune.net/publications/ruptures/7/claude-gauvreau-ecrivain-de-lanarchie].

qui vous appartient; prenez vous-mêmes ce qui est à vous. [...] Faites vous-mêmes votre révolution dans vos quartiers, dans vos milieux de travail¹⁰.»

5 Les années 1970 et 1990 sont marquées par un passage à vide, même si l'anarchisme trouve à s'exprimer dans le féminisme radical, par exemple, où chez quelques collectifs, qui produisent des journaux, dont *Le Nuit*, *Le Q-Lotté*, *Rebelles*, *Hors d'ordre*, *Hé... Basta!* et *Démanarchie*. Ces anarchistes expriment les premières critiques du «néolibéralisme». Vers 2000, le mouvement «antimondialiste», qui se nommera «altermondialiste» à partir de 2003, est fortement marqué par l'engagement d'anarchistes ou par des principes d'organisation et d'action qui relèvent de l'anarchisme, ce qu'on constate de très nombreuses études sur ce phénomène¹¹. En effet, l'anarchisme s'exprime dans la structure globale du mouvement, dans ses médias alternatifs, sa production artistique, ses campements temporaires autonomes érigés en marge des Forums sociaux et des sommets officiels. L'anarchisme est aussi un «spectre» identifié par le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) dans son rapport *L'antimondialisation, un phénomène en pleine expansion*, publié avant le Sommet des Amériques à Québec en avril 2001¹². Lors du Sommet du G8 à Gênes, en juin 2001, c'est le Premier ministre du Canada Jean Chrétien qui menace: «Si les anarchistes veulent détruire la démocratie, nous ne les laisserons pas faire¹³.»

L'ANARCHISME ET LA GRÈVE ÉTUDIANTE DE 2012

À l'aube de la plus grande et de la plus longue grève de l'histoire du mouvement étudiant au Québec, les anarchistes sont dynamiques au Québec, à tout le moins à l'extrême gauche du spectre politique. Le Salon du livre anarchiste de Montréal, qui se déroule tous les mois de mai, est considéré comme le plus important en Amérique du Nord. Il est couplé à un Festival de l'anarchie, qui propose des spectacles pendant tout le mois de mai. Divers collectifs s'identifient explicitement comme anarchistes, ou fonctionnent selon des principes anarchistes, soit — parmi d'autres — l'Union des communistes libertaires (UCL), le Collectif opposé à la brutalité policière (COBP), les Sorcières et des groupes écologistes. À l'occasion du Sommet du G20 à Toronto, en 2010, la Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC), réapparaît, après s'être dissoute en 2005 (elle s'était formée en 2000 pour organiser les mobilisations contre le Sommet des Amériques à Québec, en 2001). Preuve de ce dynamisme, la police de Montréal annonce, à l'été 2011, l'existence d'un service de Guet des activités des mouvements marginaux et

anarchistes (GAMMA), associé à la Division du crime organisé.

Rémi Bellemare-Caron, lui même étudiant à la Maîtrise en science politique à l'UQAM, membre de l'UCL et syndicaliste, a signé un texte intitulé «Les anarchistes et le mouvement étudiant», qui sera publié prochainement dans un ouvrage collectif sur les anarchistes au Québec («*Nous sommes ingouvernables*»: *Les anarchistes au Québec aujourd'hui*, Lux, 2013). Il y rappelle que les forces majoritaires du mouvement étudiant québécois ne sont pas révolutionnaires. Malgré cela, et «bien que les anarchistes se revendiquent la plupart du temps comme "révolutionnaires" et qu'en ce sens, ils souhaitent un renversement radical de la société, cela ne les empêche pas de lutter quotidiennement au sein d'organisations qui n'ont pas les mêmes objectifs à moyen et à long terme.»

De plus, le mouvement étudiant n'est pas homogène, loin s'en faut. La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) préfèrent ainsi le lobbying, et restent par principe plutôt hésitantes face à la grève générale. Le processus de prise de décision est plutôt centralisé, l'exécutif et la direction ayant une grande marge de manœuvre, alors que la base et les assemblées locales ont moins d'influence. Enfin, les revendications sont plus modérées, allant parfois jusqu'à accepter une hausse des droits de scolarité. À l'inverse, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) s'identifie au «syndicalisme étudiant de combat», c'est-à-dire qu'elle favorise la grève, encourage par principe les actions de perturbation, et propose un processus de prise de décision où les assemblées locales ont beaucoup d'influence, et limitent l'autonomie de l'exécutif et des porte-parole. Comme le remarque Rémi Bellemare-Caron, «[e]n ce sens, la forme d'organisation s'inspire des principes chers aux anarchistes que sont le fédéralisme et la délégation, plutôt que d'une structure hiérarchique traditionnelle où les personnes siégeant sur les plus hautes instances prennent les décisions pour ceux et celles qui sont à la base. Ainsi les associations étudiantes les plus progressistes fonctionnent selon des processus décisionnels assez proches de ceux des anarchistes.» Enfin, les revendications sont plus radicales, exigeant par exemple la «gratuité scolaire». Face à ces deux forces au sein du mouvement étudiant qui s'opposent aussi bien quant au mode d'organisation, aux formes d'actions et aux revendications, des anarchistes qui étudient dans des cégeps ou des universités peuvent à juste titre se sentir des affinités avec l'ASSÉ. D'ailleurs, Louis-Frédéric Gaudet et Rachel Sarrasin notent, dans «Fragments d'anarchisme au Québec (2000-2006)»¹⁴, que le dynamisme particulier du mouvement étudiant au Québec serait en partie

10. Front de libération du Québec, «Manifeste» [1970], Andrée Ferretti, Gaston Miron (dirs.), *Les grands textes indépendantistes: écrits, discours et manifestes québécois 1774-1992*, Montréal, Hexagone, 1992, p. 187-188.

11. DENIS, Serge, *L'action politique des mouvements sociaux d'aujourd'hui*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2005; DELLA PORTA, Donatella. «Démocratie en mouvement: Les manifestants du Forum social européen, des liens en réseaux», *Politix*, 68, 2004, p. 49-78; DUPUIS-DÉRI, Francis, «Penser l'action directe des Black Blocs», *Politix*, 68, 2004, p. 79-110; DUPUIS-DÉRI, Francis, «L'altermondialisation à l'ombre du drapeau noir», E. Agrikoliansky, O. Fillieule, N. Mayer (dirs.), *L'altermondialisme en France: La longue histoire d'une nouvelle cause*, Paris, Flammarion, 2005.

12. Source: document du SCRS n° 2000/08. www.csis-scrs.gc.ca/miscdocs/200008_f.html; voir aussi le *Rapport public de l'an 2000* (www.csis-scrs.gc.ca/publiccrp/pub2000_f.html) [je souligne].

13. GARLAN, Frédéric, [AFP], «Sommet du G8: Les Huit affirment qu'ils ne se laisseront pas intimider par les casseurs», *La Presse*, 23 juillet 2001, p. A4.

14. GAUDET, Louis-Frédéric, Rachel SARRASIN, «Fragments d'anarchisme au Québec (2000-2006)», DUPUIS-DÉRI, Francis, (dir.), *Québec en mouvements*, Montréal, Lux, 2008.



Manifestation à Victoriaville

SOURCE : Simon Villeneuve
(Wikimedia commons)

responsable du dynamisme de l'anarchisme (et vice-versa, pourrait-on peut-être dire même si cela paraît être un raisonnement circulaire).

Il ne faut pas croire, cela dit, que l'anarchisme est la seule idéologie qui trouve à s'exprimer dans les fédérations, associations et autres organisations étudiantes : on y croise aussi, bien évidemment, des marxistes de diverses tendances, mais aussi des membres de partis politiques, dont le Parti québécois et Québec solidaire. On y croise enfin des féministes, des queers et des écologistes, qui toutes et tous peuvent aussi être anarchistes ou sympathiques à l'anarchisme. Enfin, des anarchistes qui ne sont pas aux études peuvent aussi s'inviter dans les mobilisations étudiantes, et se faire reprocher d'infiltrer les manifestations par simple désir de tout casser. En réponse à cette polémique, un *Manifeste du carré noir* a circulé, signé par « des anarchistes parmi d'autres », et qui déclarait :

« Nous sommes étudiant-e-s. Nous sommes travailleuses et travailleurs. Nous sommes chômeur-e-s. Nous sommes en colère. Nous ne récupérons pas une grève. Nous sommes dans le mouvement depuis le début. [...] Nous n'infiltrons pas les manifestations, nous aidons à les organiser, nous les rendons vivantes. Nous ne sabotons pas la grève, nous en sommes partie intégrante, nous aidons à l'organiser, nous faisons battre son cœur. [...] L'unité d'un mouvement est-elle vraiment souhaitable? Ne prend-il pas sa force justement dans le fait qu'il soit diversifié, que certains soient prêts et prêts à prendre plus de risques et se protéger en conséquence ?¹⁵ »

Quelques précisions s'imposent ici, inspirées d'observations lors de manifestations : une fois de plus, les anarchistes n'étaient pas les seuls à pratiquer la

turbulence, comme en témoignait la présence sur la ligne de front de quelques drapeaux communistes, et de plusieurs drapeaux du Québec ou de drapeaux des Patriotes. Évidemment, plusieurs anarchistes n'ont par ailleurs jamais participé à des affrontements avec les forces policières, ou à de la destruction de propriété privée (les vitrines de banque, par exemple).

D'autres expressions de l'anarchisme peuvent être rapportées, soit la présence lors de plusieurs événements festifs de la grève étudiante du groupe de musique *Mise en demeure*, dont trois des quatre membres s'identifient comme anarchistes. Des prises de position publiques en faveur du mouvement étudiant de professeurs anarchistes, comme Normand Baillargeon, et Marc-André Cyr, chargé de cours en science politique à l'UQAM. Lors du Salon du livre anarchiste à Montréal, en mai 2012, soit en pleine grève étudiante, les éditeurs constataient l'engouement pour des livres d'introduction sur l'anarchisme : comme il avait été démontré dans le cas du mouvement altermondialiste au début des années 2000, la visibilité obtenue par l'action directe a pour effet de susciter un intérêt plus large pour l'anarchisme en général.

Par ailleurs, les anarcho-étudiants peuvent aussi militer hors du cadre du mouvement étudiant, soit dans des organisations qui portent un projet qui concorde mieux avec leurs principes. Quelques anarchistes « autonomes » que l'on retrouve dans le collectif La Mitrailleuse, ont même diffusé des pamphlets qui proposent d'en finir une fois pour toute avec l'éducation comme elle est pratiquée au Québec, mais aussi avec les associations étudiantes et le militantisme qui est trop souvent vécu comme un travail. Il faudrait profiter de la turbulence de la grève pour faire éclater les cadres pédagogique et politique, et réinventer la vie.

Enfin, la première Assemblée populaire autonome de quartier (APAQ) s'est tenue à Montréal dans un parc de Rosemont-La Petite-Patrie, à la suite d'un appel diffusé par deux anarchistes¹⁶. Ces assemblées se voulaient autonomes, c'est-à-dire liées à aucun parti politique, syndicat, groupe militant ou organisme communautaire. Il s'agissait de se réunir et de discuter collectivement du conflit social, et des moyens d'y participer en tant que quartier. Selon les assemblées, des déclarations ont été rédigées et diffusées, des appels ont été lancés à participer aux manifestations de casseroles, des manifestations ont été organisées en solidarité avec les cégeps qui votaient pour continuer ou cesser la grève, de la nourriture a été amassée et distribuée aux étudiantes et étudiants dont le versement de l'aide financière avait été suspendue en raison de la grève, des ateliers d'éducation populaire ont été proposés, des pique-niques populaires ont convié les voisines et les voisins à des

15. Voir Le Centre des médias alternatifs du Québec (CMAQ), 16 mars 2012 [http://www.cmaq.net/fr/node/45191].

16. Mélissa Blais, militante des Sorcières, et moi-même ; mais quelques jours après la première assemblée, un autre groupe a lancé un appel similaire : preuve que l'idée était dans l'air du temps.

discussions politiques, et des spectacles de musique (dont du groupe Mise en demeure). Comme le disait un participant de l'assemblée du quartier du Plateau Mont-Royal, il s'agissait de pratiquer l'anarchie sans parler d'anarchisme.

En bref, les anarchistes et l'anarchisme ont été un apport important pendant la grève étudiante, et dans le processus d'élargissement du conflit social. Souvent plus combattifs, car plus critiques ou plus en colère, des anarchistes ont su exprimer par leurs actions directes une critique radicale, et exprimer en gestes l'importance de la lutte politique. Curieuse-

ment, la présence des anarchistes a su si bien attirer l'attention que les médias de gauche ont imploré les anarchistes de ne pas s'abstenir et de voter pour Québec solidaire, comme si les anarchistes constituaient maintenant une véritable force électorale (quel paradoxe !). Enfin, leur conception radicale de la liberté, de l'égalité et de la solidarité, et leur valorisation de pratiques participatives et délibératives, ont favorisé un mode de fonctionnement que plusieurs qualifiaient de « démocratie directe », alors qu'il s'agissait, en fait, d'anarchie. Preuve que cette utopie peut prendre une forme politique concrète, ici et maintenant. ■

Journée d'étude en images

ÇA SE PASSAIT AU MUSÉE POINT-À-CALLIÈRE, LES 12 ET 13 OCTOBRE DERNIERS

par Rémi Bourdeau,
Cégep Garneau

EN REMPLACEMENT DU CONGRÈS DE 2012

(annulé et reporté à cette
année à la suite de la
grève étudiante)

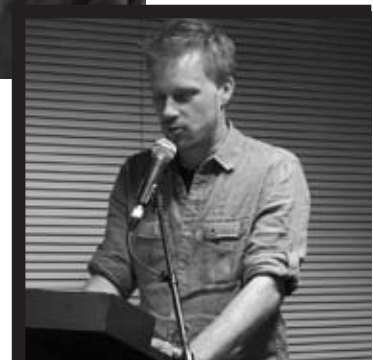


➤ 45 membres de l'association ont participé à cette journée organisée par l'exécutif pour remplacer le congrès de 2012



➤ Une partie de l'exécutif sortant, durant l'assemblée générale : Vincent Duhaime, Sébastien Piché et Véronique Lépine

Notre président, <
Vincent Duhaime,
prononçant le
mot de bienvenue



➤ Conférence de Louise Bienvenue, professeure au département d'histoire de l'Université de Sherbrooke, sur *La place du « Printemps québécois » dans l'histoire du mouvement étudiant*



➤ Table ronde avec Francis Dupuis-Déri (à gauche) et Jean-Pierre Warren (à droite)

Lors de la grève étudiante du printemps dernier, plusieurs professeurs du Collège Montmorency ont décidé d'organiser une école populaire et ont convié, « dans la rue », étudiants et résidents à venir écouter de courtes capsules expliquant les grands enjeux de ces manifestations selon le regard de leur discipline : histoire, sociologie, politique, philosophie, français, etc. Le présent texte fut écrit à la suite de la deuxième journée où les professeurs ont dénoncé d'une façon ironique la marchandisation de l'éducation en organisant une vente aux enchères où certains privilégiés pouvaient acheter un professeur et obtenir un cours « privé ».

LE DROIT DE GRÈVE A 800 ANS

par Hélène St-Denis, Collège Montmorency



La grève étudiante de ce début de 2012 a surpris beaucoup de gens par la ténacité des étudiants et par les nombreuses questions soulevées par ces derniers. Ce qui semblait n'être au début qu'une pré-occupation financière s'est rapidement transformée en un débat de société. Parmi tous les sujets abordés pendant cette crise, celui qui intéresse le présent texte est celui de la légitimité même d'une grève étudiante. Les étudiants peuvent-ils faire la grève ? Les membres du gouvernement libéral semblaient leur refuser ce droit en qualifiant de « boycott » cette défense collective de l'accès aux études postsecondaires. Le terme boycott amène l'idée d'une décision personnelle d'un individu qui s'oppose à quelque chose en refusant d'y participer, en la niant, et qui accepte individuellement d'en payer le prix. Or, la contestation étudiante de ce printemps est collective et se rapproche idéologiquement de l'origine même de ce droit de grève qui plonge ses racines dans le Moyen Âge des communes et des corporations, là où la force résidait dans la solidarité. Le présent texte tentera de démontrer que l'origine de l'Université et le droit à la grève pour les étudiants sont intimement liés. Mais pour bien comprendre l'évolution de ce phénomène, il faut remonter un peu plus loin que le XIII^e siècle, à la source même du monde scolaire, à l'incontournable Charlemagne.

Sans tomber dans le cliché d'un sacré Charlemagne créant *ex nihilo* l'école, disons que l'entourage du roi, au VIII^e siècle, a encouragé un fort dynamisme intellectuel que l'on appelle encore aujourd'hui la Renaissance carolingienne. Charlemagne avait comme objectif d'imposer son autorité politique, mais aussi idéologique. Il sut donc s'entourer de plusieurs intellectuels qui encouragèrent le retour à l'étude des écrits antiques ainsi que la conservation de ce savoir par la copie des quelques textes existants. De cette

façon, une partie du savoir gréco-romain, dispersé ou perdu lors de la chute de l'Empire romain, sera préservée. Ce renouveau intellectuel mènera à la création des fameuses écoles dans le but d'uniformiser non seulement le savoir, mais aussi plus concrètement l'écriture.

Les IX^e et X^e siècles voient se profiler bien des bouleversements provoqués par plusieurs invasions. Devant les difficultés du pouvoir impérial à défendre les sujets d'un trop vaste territoire, les pouvoirs locaux prennent le relais et se développent en une multitude de petits royaumes qui aspirent à une certaine autonomie par le renforcement de leur autorité. La dispersion des pouvoirs militaire, juridique et économique, autrefois réservés aux rois, parmi les nombreux petits seigneurs, mènera à l'affaiblissement du pouvoir central. La structure scolaire obéira à cette même logique de décentralisation. Même si la plupart des écoles étaient affiliées à un monastère ou à une cathédrale, l'effondrement d'une organisation étatique centralisée promotrice de l'unité entraîne de nombreux professeurs à fonder des écoles privées ouvrant ainsi la voie à un certain éclatement : des maîtres créent des écoles itinérantes, maîtres et étudiants se déplaçant de région en région alors que d'autres s'installent dans les villes, attirant à eux les écoliers. Comme pour la situation politique désorganisée liée aux invasions, l'éducation sombre peu à peu dans l'anarchie. Il n'existe plus de balise pour régulariser l'enseignement ou de programme « officiel » pour définir la valeur d'un diplôme et le processus pour son obtention devient nébuleux. Ces écoles n'avaient plus vraiment de lien avec le pouvoir politique éclaté et échappaient à l'autorité des évêques. Pour remédier à cette situation chaotique, l'Église, qui a peur de perdre son monopole sur l'enseignement, oblige les maîtres qui veulent prodiguer leur



École populaire tenue au cégep Montmorency durant la grève étudiante (Laval)

savoir, à obtenir une licence octroyée seulement par l'évêque. Les professeurs étant en général tous des clercs, les évêques n'eurent pas de difficulté à imposer cette nouvelle exigence¹.

Les XI^e et XII^e siècles sont marqués par un retour à la stabilité. La société médiévale connaît une période plus pacifique ce qui lui permet de vivre un nouvel essor. Les invasions sont de plus en plus rares et les forces politiques et économiques peuvent s'organiser à travers la féodalité. Une série d'améliorations techniques en agriculture va permettre de mieux nourrir la population et, combinée au retour de la paix, contribuer à l'augmentation de celle-ci. La paix favorisera aussi l'expansion du commerce et le renouveau des villes. Les pouvoirs en place vont également développer leur administration, leur justice et la nouvelle prospérité nécessite une gestion mieux organisée des ressources foncières et commerciales. Or, qui dit commerce, justice et gestion, dit besoin de lettrés et de juristes compétents sachant lire, compter et, aussi, administrer.

Les tourments des siècles précédents ont fait en sorte que beaucoup de connaissances et d'écrits ont été perdus ou mal conservés. Isolée dans ses malheurs, l'Europe occidentale n'a pas connu l'effervescence intellectuelle du monde arabo-musulman des IX^e et X^e siècles qui a su, entre autres, préserver le savoir scientifique et philosophique grec. Lorsque les routes se libèrent des soldats avec le retour de la paix en Europe,

ce ne sont pas seulement les marchandises qui recommencent à circuler, mais aussi, par l'intermédiaire de l'Espagne musulmane, le savoir: médecine, mathématiques, philosophie (les écrits d'Aristote). Les intellectuels de la fin du XII^e siècle et du début du XIII^e ont non seulement une grande soif de savoir, mais veulent également ordonner ces nouvelles connaissances et développer la

façon de les enseigner², d'où la multiplication des écoles dans les villes, car le développement d'un système d'enseignement plus élaboré est indissociable du renouveau urbain.

Cette soif de connaissance va de pair avec un besoin de liberté intellectuelle. On veut apprendre, connaître sans avoir à rendre des comptes aux autorités locales qu'elles soient politiques, religieuses ou, souvent, les deux à la fois. Jean Favier démontre bien cette situation lorsqu'il affirme que «c'est d'un besoin d'indépendance que sont nées les universités»³. Ces premières institutions voient le jour au tournant des XII^e et XIII^e siècles. Un peu comme les premières communes bourgeoises qui cherchaient à se protéger des exactions des seigneurs un peu trop gourmands, les premières communautés universitaires sont nées d'un besoin de s'unir pour défendre des intérêts communs. Sauf à Bologne (1190-1230) où les étudiants sont responsables de l'organisation générale, de l'obtention du diplôme et de l'embauche des professeurs, les premières universités, Paris (1200-1215) et Oxford (1200-1214), créent une communauté (*universitas*) où maîtres et étudiants peuvent, ensemble, non seulement défendre leurs intérêts et leur liberté intellectuelle, mais aussi organiser leur profession et leur réglementation en

On veut apprendre, connaître sans avoir à rendre des comptes aux autorités locales qu'elles soient politiques, religieuses ou, souvent, les deux à la fois.

un système cohérent et déterminer leurs programmes d'études. Les premières universités, constituées d'un regroupement de différentes écoles, formeront progressivement un ensemble cohérent: les écoles se transformant en facultés d'Arts, de Droit, de Médecine et de Théologie. Peu à peu, les programmes de base (trivium et quadrivium) seront élaborés, le corpus de textes à

1. CHARLE, Christophe et Jacques VERGER. *Histoire des universités*, Paris, Presse universitaire de France, coll. Que sais-je, 1994, p. 9.

2. BALARD, M. (dir.). *Des Barbares à la Renaissance Le Moyen Âge occidental*, 8^e éd., Paris, Hachette, 1988, p. 189.

3. FAVIER, Jean. « Les universités médiévales », *Encyclopédie Universalis*, [En ligne] <http://www.universalis-edu.com/mandat.cmontmorency.qc.ca:2048/encyclopedie/moyen-age-les-universites-medievales/> (page consultée le 20 juin 2012).

SOURCE : Wikimedia Commons

Rencontre de docteurs à l'université de Paris. Provenant du manuscrit médiéval « Chants royaux ». Bibliothèque Nationale, Paris.



maîtriser avant de passer à un cycle supérieur défini et les examens et les diplômes sanctionnant l'étude validés.

La connaissance devient également rentable et le « métier d'érudit » une situation enviable. Les administrations royales, municipales et même ecclésiastiques ont besoin de fonctionnaires compétents et sont prêtes à proposer d'excellentes conditions aux lettrés en échange de leurs services. La position sociale des gens de lettres s'améliore et le métier devient donc attirant pour une jeunesse ambitieuse, prête à quitter le foyer familial pour aller s'instruire dans les villes qui offrent les meilleures écoles. Avec l'augmentation de la population étudiante vient la nécessité de loger, de nourrir et de protéger les acquis des « gens des écoles ». « L'expression parfois utilisée à l'époque de « liberté scolaire » (*libertas scolastica*) désigne d'abord les privilèges juridiques obtenus par les gens des écoles (...) mais elle impliquait aussi (...) [la] liberté d'enseignement et donc de parole et de pensée (...)»⁴. Bref, à cette époque, la ligne est très mince entre les termes liberté et privilèges. Les universités, composées essentiellement de clercs, relèvent de la juridiction ecclésiastique et jouissent de nombreux privilèges notamment fiscaux et juridiques. L'autorité laïque ne peut, en principe, intervenir dans ses activités. Cependant, l'autorité royale, que ce soit à Paris ou à Oxford, voit un réel intérêt à s'immiscer dans

les affaires étudiantes afin de maintenir une certaine paix sociale souvent troublée par les étudiants. En effet, et cela n'est pas sans rappeler la réaction de la population actuelle, les bourgeois des villes n'appréciaient pas la présence de ces jeunes gens, à leurs yeux, turbulents, venus de tous les horizons de la Chrétienté et souvent protégés par des statuts qu'ils jugent trop avantageux et non fondés. Les étudiants sont un groupe bruyant, parfois indiscipliné, souvent imprévisible et les bourgeois les voient comme des enfants gâtés. L'une des conséquences de cette intolérance est la création de l'université de Cambridge : plusieurs maîtres décidèrent de fuir la vindicte populaire de la ville d'Oxford pour s'installer dans cette

ville qui possédait déjà des écoles. À Paris, dans certains cas de bagarres, la police royale, dont le rôle est de maintenir l'ordre, dut intervenir et placer les querelleurs en prison, créant ainsi des tensions entre l'administration royale et la corporation universitaire, cette dernière étant jalouse de ses prérogatives. À Bologne, l'autorité municipale, la commune, tentera d'imposer, sans succès, un certain contrôle sur son université et surtout sur les gens qui la composent.

Contre ces pouvoirs locaux de plus en plus envahissants, souvent tatillons, les corporations universitaires vont trouver deux alliés fort importants : le pape et, dans une certaine mesure, le roi. Le pape cherchait à imposer un pouvoir universel à l'ensemble de la Chrétienté depuis qu'il avait réussi à gagner en autonomie en se libérant des entraves de la féodalité et des pouvoirs laïcs en réponse à la réforme grégorienne du XI^e siècle. Comme les évêques, personnages politiques importants, étaient souvent liés au pouvoir laïc, le pape cherchait ainsi un allié plus sûr et surtout capable intellectuellement de défendre par des arguments irréfutables la grandeur de la Papauté. De son côté, l'Université se voyait comme la détentrice de la connaissance universelle, voulant se libérer des basses rivalités locales pour aspirer à quelque chose de plus grand. Ces deux ambitions se complétaient merveilleusement bien. Les papes sont les premiers à octroyer une forme d'autonomie officielle aux universités par des chartes et des bulles pontificales. À Paris, l'autorité royale renforce également l'autonomie de l'Université et prend la défense des maîtres et des étudiants en relevant le caractère particulier de cette population par rapport aux autres citoyens parisiens. Dès 1200, le roi Philippe Auguste soustrait officiellement les étudiants de la juridiction royale et les soumet aux instances ecclésiastiques. Le roi sait qu'il a tout à gagner en satisfaisant aux demandes de l'Université. Grâce à la redécouverte du droit romain, cette dernière lui fournit les excellents juristes qui permettent au monarque d'imposer son pouvoir par voie légale aux turbulents seigneurs qui contestent l'autorité royale. En 1215, c'est au tour de la Papauté d'officialiser les statuts et les privilèges de l'Université de Paris et surtout son autonomie face à l'évêque de qui elle relevait à l'origine. Les statuts octroyés par le légat pontifical, Robert de Courçon, permettaient aux maîtres et aux écoliers de contester et de défendre collectivement leurs droits⁵ devant toute décision qui ne respectait pas leurs privilèges.

Cette bonne entente sera troublée au cours des années par différents conflits. Celui qui nous intéresse plus particulièrement se passe en 1229, à Paris, lorsque, lors d'une bataille entre étudiants, les sergents du roi interviennent sans ménagement, font couler le sang et provoquent la mort d'un écolier. Le pouvoir laïc a outrepassé ses droits, l'Université

4. RICHÉ, Pierre et Jacques VERGER. *Des nains sur des épaules de géants Maîtres et élèves au Moyen Âge*, Paris, Éditions Tallandier, 2006, p. 187.

5. LUSIGNAN, Serge. « *Vérité garde le roy* » : *La construction d'une identité universitaire en France (XIII^e-XV^e siècle)*, Paris, Publication de la Sorbonne, 1999, p. 103.



Détails d'une miniature datant de 1464 représentant la relation maîtres-élèves.

veut réparation, la situation pourrit et, conformément aux statuts octroyés par Robert de Courçon, les maîtres décident de suspendre leurs cours et de faire sécession en partant enseigner dans une autre ville, Orléans. Cette grève durera deux ans ! L'intervention du pape calmera le jeu et donnera raison aux universitaires par la rédaction de la bulle pontificale *Parens scientiarum universitas* (Paris, mère des sciences). Cette bulle pontificale est extrêmement importante pour notre propos puisqu'elle confirme que les étudiants et les professeurs peuvent avoir recours à la grève s'ils sentent que leurs droits sont bafoués. Cependant, les universitaires n'auraient sans doute

pas eu ce succès s'ils avaient été divisés, la solidarité a, comme dans le conflit du printemps dernier, toute son importance et c'est ce que souligne Jacques Le Goff en affirmant : « De ces combats, comment les corporations universitaires étaient-elles sorties victorieuses ? Par leur cohésion et leur détermination d'abord⁶. »

En conclusion, la lutte de l'Université pour la liberté intellectuelle et pour la conservation des droits et le droit de grève sont intimement liés. Ce droit de grève existe depuis le XIII^e siècle et, reconnu par l'autorité universelle de l'époque, a été utilisé pour défendre ou affirmer des droits collectifs. Comme aujourd'hui, la solidarité était indispensable à la réussite. Dès son origine, l'Université a cherché à obtenir une relative indépendance et à protéger ses privilèges. Lorsque ses acquis étaient attaqués, sûre de sa position et de son importance, sa réaction a été de faire la grève afin de montrer au pouvoir qu'elle était indispensable. La leçon sera bien apprise puisque plus on avance vers les XIV^e et XV^e siècles, plus les universités seront associées aux pouvoirs politiques parce qu'elles seront fondées par ceux-ci. Cette alliance leur fera perdre leur autonomie, mais surtout leur crédibilité.

Je laisse la conclusion à Piroska Nagy, professeure à l'UQAM :

La grève universitaire n'est donc pas une invention d'étudiants désinvoltes de notre temps, une exagération pour nommer le « boycott » ou la cessation des cours. Il s'agissait dès le départ d'une arme politique décidée par une collectivité : cette association de maîtres et d'étudiants qu'on appelait alors université. Le terme même de grève nous ramène au Paris du XIII^e siècle, à la fameuse place de Grève (l'actuelle place de l'Hôtel de Ville) où allaient les ouvriers désœuvrés selon le Livre des métiers d'Étienne Boileau (1261)⁷. ■

6. LE GOFF, Jacques. *Les intellectuels au Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, coll. Le temps qui court, 1969, p. 77.

7. NAGY, Piroska. « L'actualité en débat : la grève et l'autonomie des universités », *Histoire engagée*, [En ligne], <http://histoireengagee.ca/lactualite-en-debat-la-greve-et-lautonomie-des-universites/> (page consultée le 10 juillet 2012).

BIBLIOGRAPHIE

L'inspiration de départ pour la communication faite dans le cadre de « L'École de la rue » et l'écriture de ce texte fut la lecture de l'article suivant :

ODDO, Anthony. « L'actualité en débat : La grève étudiante au Moyen Âge et l'émancipation des universités », *Histoire engagée*, [En ligne], <http://histoireengagee.ca/lactualite-en-debat-la-greve-etudiante-au-moyen-age-et-lemancipation-des-universites/> (page consultée le 13 avril 2012)

SOURCES

Monographie

BALARD, M. (dir.). *Des Barbares à la Renaissance Le Moyen Âge occidental*, 8^e éd., Paris, Hachette, 1988, 279 p.

CHARLES, Christophe et Jacques VERGER. *Histoire des universités*, Paris, Presse universitaire de France, coll. Que sais-je, 1973, 126 p.

LE GOFF, Jacques. *Les intellectuels au Moyen Âge*, Paris, Édition du Seuil, coll. Le temps qui court, 1969, 191 p.

LUSIGNAN, Serge. « *Vérité garde le roy* » : *La construction d'une identité universitaire en France (XIII^e-XV^e siècle)*, Paris, Publication de la Sorbonne, 1999, 332 p.

RICHÉ, Pierre et Jacques VERGER. *Des nains sur des épaules de géants Maîtres et élèves au Moyen Âge*, Paris, Éditions Tallandier, 2006, 351 p.

Sites Internet

FAVIER, Jean. « Les universités médiévales », *Encyclopédie Universalis*, [En ligne], <http://www.universalis-edu.com/mandat-cmontmorency.qc.ca:2048/encyclopedie/moyen-age-les-universites-medievales/> (page consultée le 20 juin 2012)

NAGY, Piroska. « L'actualité en débat : la grève et l'autonomie des universités », *Histoire engagée*, [En ligne], <http://histoireengagee.ca/lactualite-en-debat-la-greve-et-lautonomie-des-universites/> (page consultée le 10 juillet 2012)



LA CONQUÊTE DU MONDE

JEUX DE SCIENCES HUMAINES

CÉGEP DE SAINTE-FOY - 23 MARS 2013

UNE PLANÈTE... 196 PAYS... PLUS DE 7 MILLIARDS
D'HUMAINS... ET SEULEMENT 48 CÉGEPs!

**PARTEZ À LA CONQUÊTE
DU MONDE ET DÉVELOPPEZ
UN EMPIRE... ÉDUCATIONNEL!**

..... **En équipes de 4 à 6 étudiants**
inscrits en Sciences humaines ou dans un
programme connexe, mesurez-vous à vos pairs
dans le cadre de compétitions amicales ne
visant rien de moins que la conquête de la
planète dans le but d'implanter un
réseau international de cégeps.

..... **Plus de 800 \$ en bourse**
et en prix divers

Date limite
d'inscription :

..... **1^{er} mars 2013**

Information,
programmation et
inscription en ligne au

..... **cegep-ste-foy.qc.ca/jsh**



Hommage au professeur Jean-Marie Fecteau (1949-2012)

Par **Julie Guyot**, Cégep Édouard-Montpetit

Le 3 octobre dernier, notre discipline perdrait l'un de ses plus grands : Jean-Marie Fecteau, professeur à l'UQAM depuis 1988.

Jean-Marie était un esprit magnifique, un homme extrêmement bon, généreux, accueillant. Un intellectuel engagé, passionné.

Le moine de la postmodernité.

Rigoureux, travaillant, dévoué et ambitieux.

L'homme était perspicace, et sensible au destin d'autrui.

Jean-Marie était soucieux des personnes et des collectifs, de leurs intérêts. Ces derniers divergeant parfois (souvent) avec les orientations institutionnelles, l'historien spécialiste de la régulation sociale a notamment œuvré à montrer et à expliquer les différents mécanismes de relations de pouvoir

encadrant les libertés individuelles et collectives au profit d'une norme servant les intérêts de l'agent dominant.

Également homme de causes, militant, résistant, Jean-Marie s'est à maintes reprises engagé à la défense de ce qu'il considérait faire partie du bien-commun. Ainsi, il fut même du *Printemps québécois*, et très fier de l'un de ses derniers étudiants (rejetons), Gabriel Nadeau-Dubois!



L'historien du XIX^e siècle québécois, celui que l'on surnomma « le Foucault du Canada », avait une présence importante, remarquée au Canada-anglais, de même qu'à l'étranger. Soulignons seulement la reconnaissance qui lui a été faite, au moment de son départ, par le directeur d'un centre espagnol de recherche en régulation sociale : « Son legs en recherche, si prestigieux, nous a beaucoup influencé par son originalité conceptuelle et méthodologique. »

Cette stature intellectuelle, il l'a mise au service de l'histoire nationale et de ses étudiants. À propos de la première, il n'hésitera pas à se porter à sa défense. Sans refaire le récit de cette prise de position, je vous invite à lire, notamment, l'article qui aura été le dernier de sa plume : « Histoire politique et histoire nationale au Québec », *L'Action nationale* (novembre-décembre 2011). On y retrouve également l'essence de la citation suivante :

À un passé négligé répond toujours un avenir sans aspirations. Passé et avenir, héritage et destin, ces deux « autres » de la temporalité humaine, ne peuvent devenir vivants que s'ils sont confrontés à notre désir de comprendre, lié à notre faculté d'espérer!

Son immense talent de chercheur et d'historien se traduisait chez le professeur.

J'ai eu l'immense privilège de faire ma maîtrise sous sa gouverne. Ce fut une expérience marquante et

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Jean-Marie Fecteau, historien, était professeur au département d'histoire de l'UQAM depuis 1988. Il a été co-fondateur du Centre d'histoire des régulations sociales (CHRS), chercheur au Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et au Centre de recherche sur l'itinérance (CRI) de l'Université du Québec à Montréal, chercheur associé au Centre international en criminologie comparée (CICC - Université de Montréal) et au Centre d'histoire des régulations et des politiques sociales de l'Université d'Angers (France). Ses recherches doctorales et une bonne partie de ses travaux ultérieurs ont porté sur l'histoire du contrôle social, de la prison et des institutions d'assistance. Il a travaillé sur l'histoire des rapports entre l'État, la gestion du crime et l'organisation de l'assistance au Québec aux XIX^e et XX^e siècles. Il s'est également prononcé sur l'importance de l'enseignement de l'histoire nationale et de sa dimension politique. Il a été co-fondateur et membre du comité de rédaction scientifique du Bulletin d'histoire politique (BHP) de l'Association québécoise d'histoire politique. Il fut également titulaire de la Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec (UQAM) de 2006 à 2008.

1. « La troublante attérite de l'histoire », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 59, n° 3 (Hiver 2006), p. 345.

magnifique, car enrichissante tant sur le plan intellectuel que personnel. Aller rencontrer Jean-Marie, discuter de mes trouvailles et de mes interrogations, avoir accès à ses hypothèses, à sa vision des choses, c'était toujours une fête pour moi. Son humour, son regard complice, son esprit affûté faisaient de ces rencontres des moments privilégiés. Au fil du parcours, le directeur était, pour moi, devenu un ami. Grand théoricien, il se faisait un devoir de nous apprendre à faire de l'histoire autrement, de penser autrement. Il était source de confiance, d'inspiration et de dépassement.

Extrêmement généreux, on pourrait l'être davantage. J'étais bouleversée, à la Saint-Jean Baptiste de cette année, d'apprendre son état de santé. Je lui avais écrit pour prendre des nouvelles et pour lui demander une lettre de référence en vue d'une demande d'admission pour le doctorat. Malgré son état, il m'a dit oui. Il a rédigé cette lettre... Ça m'a renversée.

Il nous manque, à tous. Individuellement, et collectivement.

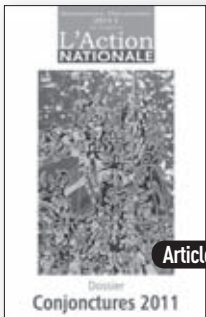
Le Québec aura toujours recours à la pensée de JMF, cependant l'action de Jean-Marie lui était encore plus que nécessaire, essentielle. ▮

Comme ce fut le cas en janvier 2009, des élèves du Cégep Garneau se sont dirigés vers la capitale américaine pour l'assermentation du Président Barack Obama. Une fois de plus les enseignants Rémi Bourdeau, Denis Leclerc, Annie-Claude Roberge et Luc Laliberté répondaient à une demande des élèves pour organiser l'escapade de trois jours. Beaucoup de kilomètres (de discussions et de films historiques!), mais également beaucoup de plaisir et d'imprévus!

Si l'ambiance autour du National Mall n'était pas aussi électrisante qu'en 2009, on sentait malgré tout la chaleur de la foule et la fierté des représentants de la communauté noire. Tout comme pour la première assermentation les mesures de sécurité étaient omniprésentes et tous les participants à ce projet ont dû faire preuve d'une grande patience. Après avoir parcouru en marchant les 6 à 7 kilomètres qui séparaient le lieu de stationnement

JEAN-MARIE FECTEAU NOUS LAISSE UN TRÈS RICHE CORPUS

Ses travaux, fouillés, réfléchis, théoriques seront de grand secours pour des dizaines de générations à venir. En voici quelques articles percutants et œuvres phares :



► « Histoire politique et histoire nationale au Québec », *L'Action nationale* (novembre-décembre 2011), p. 210-240. (sa dernière publication...)

Article



Oeuvre

► *La liberté du pauvre. Sur la régulation de l'assistance et de la répression pénale au Québec au XIX^e siècle*, Montréal, VLB, 2004, 460 p.

◀ « La troublante altérité de l'histoire », *Revue d'histoire d'Amérique française*, vol. 59, n° 3 (Hiver 2006), p. 333-345.

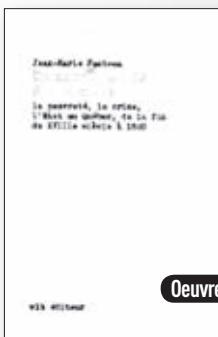


Article

◀ « La quête d'une histoire normale : réflexions sur les limites épistémologiques du « révisionnisme » au Québec », dans *Parole d'historiens : Anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec*, Mtl, PUM, 2006, p. 369-377.



Article



Oeuvre

► *Un nouvel ordre des choses : la pauvreté, le crime, l'État du Québec, de la fin du XVII^e siècle à 1840*, Montréal, VLB, 1989, 287 p.



Article

► « Quelle histoire du Québec enseigner ? », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 15, n° 1 (2006), p. 183-190.



Les mesures de sécurité étaient visibles partout le long du parcours.

Obama et... Nous!

par **Luc Laliberté**, Cégep Garneau



Devant le monument Washington (à gauche),
devant le monument Jefferson (en haut).

de l'autocar des premiers accès au National Mall, ils ont eu la désagréable surprise d'être repoussés à plusieurs reprises pour finalement accéder à la zone sécurisée... Après le discours du Président! Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, plusieurs se sont amusés de l'incident, se permettant même quelques blagues avec les responsables de la sécurité. Un de nos élèves, fixant la barrière, se permet de lancer à un militaire: «vous savez, je suis un très bon sauteur!». Le militaire de lui répondre avec le sourire: «tu sais, je suis un très bon tireur!».

Une fois le groupe arrivé sur le site, les participants ont pu circuler à leur guise pour visiter des monuments ou encore des musées du Smithsonian ouverts pour l'occasion. Une élève du groupe s'est même retrouvée dans les studios de Radio-Canada à Washington pour réaliser une entrevue sous la supervision de Joyce Napier. L'entrevue a ensuite



été diffusée pendant le *Téléjournal Québec* de 18 h. Une belle surprise et un accueil particulièrement chaleureux de la part du personnel de la télévision d'État.

Le séjour de trois jours (20, 21 et 22 janvier) s'est terminé par un arrêt à New York sur le chemin du retour. Une pause de quatre heures, par un froid glacial, dont les élèves ont exploité chaque minute! Trois journées bien remplies donc! De l'histoire, de la politique, une foule d'anecdotes et de souvenirs agréables! ■



Équipe à Radio-Canada : Romane Petitclerc-Vilandrè en compagnie de la correspondante de Radio-Canada à Washington, Joyce Napier. On peut voir également sur la photo deux des quatre professeurs accompagnateurs : Luc Laliberté et Annie-Claude Roberge.



L'arrivée au stade RFK à Washington.

PHOTOS : Denis Lecterc



Un étudiant de Garneau en pleine négociation avec un soldat américain.

Plus on approche du National Mall,
plus la densité de la foule augmente...

Projets, stages d'études, études en cours, publications, recherches, interventions dans la communauté...

Vous êtes impliqués dans des projets pédagogiques ?

Vous faites des stages avec vos étudiants ?

Vous menez des recherches intéressantes ?

Vous intervenez dans la communauté dans le cadre de votre profession ?

N'hésitez pas : envoyez-nous un descriptif pour le prochain Bulletin !

Communiquez avec Rémi Bourdeau
rbourdeau@cegepgarneau.ca

Luc Laliberté (Cégep Garneau) est chroniqueur régulier de l'émission *Radio-Canada cet après-midi* sur les ondes de la Première chaîne à Québec. Il a notamment couvert la campagne présidentielle qui a mené à la réélection d'Obama en novembre dernier.

...

Rémi Bourdeau et **Jean-Pierre Desbiens** (Cégep Garneau) s'envoleront vers la France avec 16 étudiants de Sciences humaines pour réaliser un stage d'études d'une durée de 18 jours (mai-juin). Dans le cadre du cours de Démarche d'intégration des acquis, les étudiants analyseront des sources historiques aux Archives nationales de Paris, assisteront à des ateliers méthodologiques (initiation au latin médiéval, calligraphie ancienne...) et présenteront les résultats de leurs recherches directement sur les lieux où se sont déroulés les événements étudiés.

...

Luc Laliberté, Denis Leclerc, Rémi Bourdeau (Cégep Garneau) et **Annie-Claude Roberge** (Cégep de Thetford) ont accompagné 34 étudiants du Cégep Garneau à Washington pour l'assermentation du président Obama [séjour du 20 au 22 janvier 2013].

...

Gilles Laporte (Cégep du Vieux-Montréal) a été élu le 9 février dernier président du Mouvement national des Québécoises et Québécois

...

David Lessard (Cégep de Sainte-Foy) est impliqué dans l'organisation des Jeux des Sciences humaines, une compétition amicale entre des équipes d'étudiants provenant de différents cégeps du Québec ! L'événement aura lieu au Cégep de Sainte-Foy le 23 mars 2013.

...

David Lessard, Lynda Simard, Céline Anctil, Louise Roy, Rosemarie Allard, Marco Gilbert, Christine Pronovost et **Lucie Piché** font partie du comité organisateur du congrès de l'APHCQ qui se tiendra au Cégep de Sainte-Foy le 6 et 7 juin prochain.

Sébastien Piché et **Stéphane Chouinard**, (Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption) ont obtenu une subvention du M.E.L.S. pour leur projet de recherche en Science de l'éducation. L'objectif principal de cette étude est de permettre l'élaboration de mesures d'intégration aux études collégiales adaptées aux étudiants à risque dans le but d'augmenter la réussite et la diplomation.

<http://www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/subvention/Parea/PA2012020.asp>.

...

Julie Guyot (Collège Édouard-Montpetit) dont l'intérêt pour l'histoire des idées, le parcours des peuples dépendants et les mouvements d'émancipation l'ont menée à se spécialiser dans l'analyse du discours républicain irlandais (XVIII^e siècle) et bas-canadien (XIX^e siècle), poursuit maintenant cette approche comparative dans le cadre de ses études doctorales (*School of Canadian and Irish Studies*, Université Concordia). La pensée et les actions de Louis-Joseph Papineau seront scrutées en rapprochement avec celles de son contemporain irlandais, Daniel O'Connell. La période allant de la fin des années 1820 au milieu des années 1840 fut politiquement et démocratiquement charnière pour les deux territoires (Bas-Canada, Irlande). Dans cette étude, l'historienne mettra notamment en lumière la similitude des combats menés par les deux parlementaires et les réactions de la Couronne britannique face à ces volontés de voir le rapport de pouvoir entre Londres et le Bas-Canada (puis, Canada-Est), pour une part, et entre Londres et l'Irlande, d'autre part, modifié. Dans une perspective d'histoire atlantique, et alors que la Grande-Bretagne veillait à protéger ses frontières afin de maintenir son influence mondiale, les expériences constitutionnelles bas-canadiennes et irlandaises constituent des cas d'espèce fort instructifs.

...

Jean-Louis Vallée (centre d'études collégiales de Montmagny) assume la vice-présidence de la Société d'Histoire de Sillery pour l'année 2012-2013. ▮

CONCOURS DE RÉDACTION DE TRAVAUX SUR L'ANTIQUITÉ

PARRAINÉ PAR LA FONDATION HUMANITAS
ET LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES ANCIENNES DU QUÉBEC

**Vous couvrez un peu ou beaucoup de notions
de l'Antiquité gréco-romaine dans vos cours au niveau collégial?**

**Vos étudiants ont choisi l'Antiquité
comme sujet de projet de fin de programme?**

Dans le but de promouvoir les études anciennes et de sensibiliser les étudiant-e-s des cégeps aux richesses des civilisations anciennes, la **Société des Études anciennes du Québec (SÉAQ)** et la **Fondation Humanitas** organisent un concours visant à primer les deux meilleurs travaux réalisés dans le domaine des études anciennes au cours de l'année scolaire 2012-2013.

POUR PARTICIPER

Il suffit que les professeur-e-s sélectionnent les meilleurs travaux qui leur sont remis dans le cadre de leurs cours et en envoient une copie, avec les **coordonnées complètes (adresse postale et courriel) du professeur et de l'étudiant** à la personne responsable du concours :

Marie-Pierre Bussières
Département d'études anciennes et de sciences des religions
Université d'Ottawa
70, ave Laurier est
Ottawa ON K1L 6N5

OU
par courriel à
mbussier@uottawa.ca

AU PLUS TARD LE 7 JUIN 2013

Les travaux seront soumis de façon anonyme à un comité formé de trois professeurs, qui attribuera les prix d'excellence selon les critères de correction suivants: recherche et contenu (50%), maîtrise de la langue (20%), maîtrise du discours (30%). La qualité de la langue est un facteur déterminant. La décision du jury est sans appel. Les résultats seront annoncés au mois d'octobre et les prix remis peu après.

Tous les étudiant-e-s des cégeps peuvent participer à ce concours, y compris ceux qui ont déjà remporté des prix. Il faut cependant que les travaux soient soumis par les professeurs. Aucun travail ne sera retourné aux participant-e-s, à moins que ces derniers ne fournissent une enveloppe-réponse suffisamment affranchie.

PRIX D'EXCELLENCE

Prix Humanitas

300 \$

en bons d'achats dans une
librairie près de chez vous

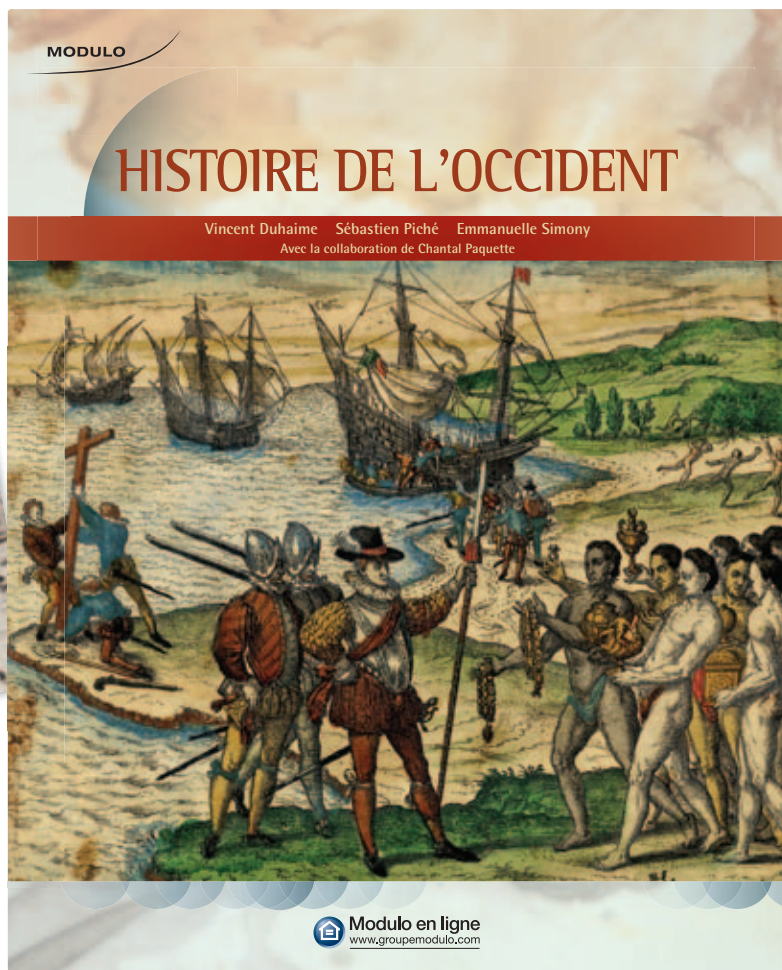


Prix SÉAQ

300 \$

en bons d'achats dans une
librairie près de chez vous





**FAIT LE LIEN ENTRE LE PASSÉ
ET LE PRÉSENT :** *Empreintes de l'Occident*

**PRÉSENTE LE TRAVAIL DE L'HISTORIEN
ET SES MÉTHODES :** *L'historien à l'œuvre*

**PRÉPARE L'ÉTUDIANT À
LA DÉMARCHE D'INTÉGRATION DES ACQUIS**

Pour de plus amples informations, communiquez
avec votre représentant :

groupermodulo.com/representants

